DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

VOLUME 2
DESCRIPTION DU SITE ET DES INSTALLATIONS

CEPL BEVILLE

ZAC du Jardin d'Entreprise
Rue Réaumur
28000 CHARTRES

Affaire 17-045-V3/MB-AH/janvier 2018

SOMMAIRE

1. LOCALISATION 3
2. ACTIVITE DU SITE 5
3. DESCRIPTION TECHNIQUE 6

1. Localisation

Le site concerné par le projet est implanté rue Réaumur à l'est de la commune de CHARTRES dans le département de l'Eure-et-Loir (28). Le terrain occupe une surface de 37 930m².

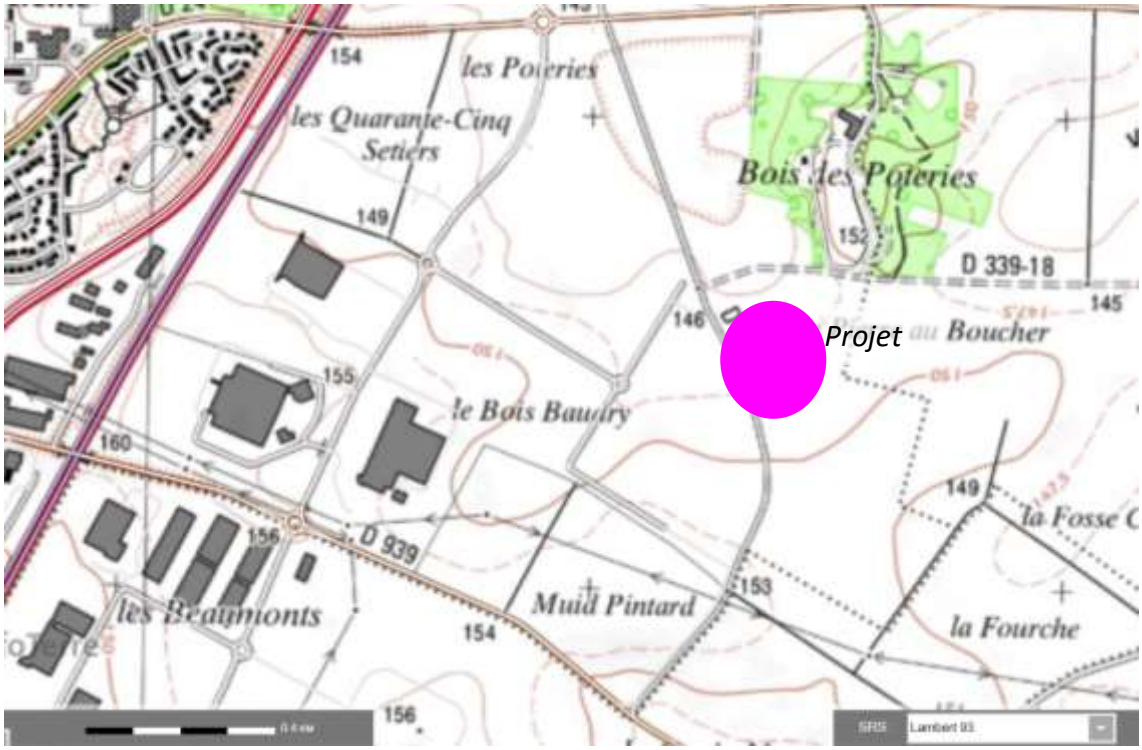

Cartographie IGN du site. Source : Infoterre

Le voisinage du site est constitué :

- Au sud et à l'ouest du site, le paysage affiche un caractère industriel, correspondant à la zone Jardin d'Entreprise avec des terrains à construire ou des parcelles d'ores et déjà aménagées ;
- À l'est, au nord, le site est bordé par des terres agricoles.

La carte IGN ci-dessous au 1/25 000ème reprend l'implantation du projet avec un rayon d'affichage relatif à ce type d'activité est de 1 km. Les communes dont le territoire est compris dans ce dernier sont représentées ci-dessous :

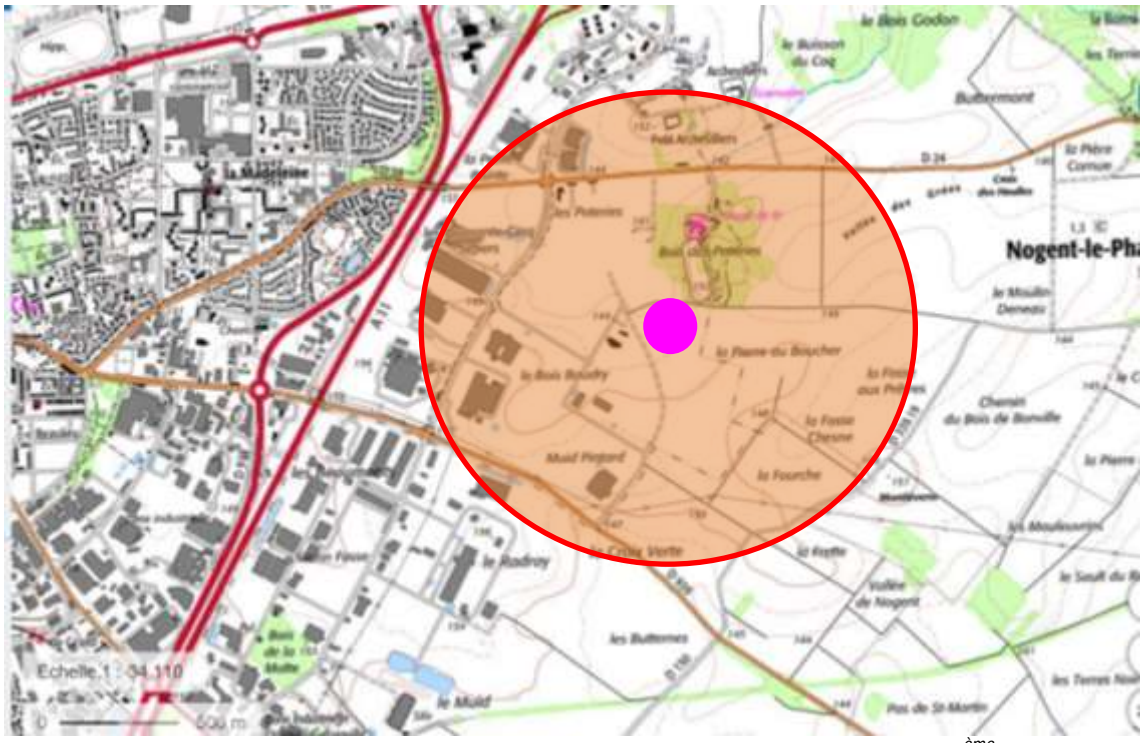

Rayon d'affichage et communes concernées d'après la carte IGN au 1/25 000ème.

Les communes concernées par le périmètre proche du site sont Chartres, Nogent-le-Phaye et Gellainville.

2. Activité du site

2.1 Découpage de la plateforme

Le site présente une organisation qui a été pensée au regard du type de l'activité développée. Elle peut se détailler de la manière qui suit :

- 6 cellules de stockage de surfaces comprises en 2742 m² et 2903m² par cellule,
- 2 blocs de bureaux et locaux sociaux,
- 1 zone de parking véhicules légers,
- 1 zone d'attente extérieure pour les poids lourds,
- 1 zone technique (1 local de charge, 1 local sprinkler, 1 local maintenance, et 2 locaux électriques).

Le plan masse reprenant le découpage du projet est repris en annexe 2.

2.2 Mode de fonctionnement et organisation

L'outil regroupera des services administratifs et des équipés dédiées à la logistique.

	Effectif Total	Effectif présent simultanément	Homme %	Femme %
Administratif (zone tertiaire)	3	3	50 %	50 %
Logistique (hall)	100	100	70%	30%
TOTAL	103	103	70 %	30 %

La plateforme pourra fonctionner 6 jours par semaine, en 2x8.

3. Description technique

3.1 Répartition des surfaces

Terrain : 37 930 m^2 au total, répartis comme suit :

Surface terrain	37 930	m²	Surfaces cadastrales
Emprise bâtiment	18 487	m²	Y compris bâches sprinkler et gardien
Voiries PL et VL	13 333	m²	
Espaces verts	6 110	m²	

3.2 Dimensions des différents bâtiments

Bâtiments	Surface (en m^2)	Hauteurs maximales
Cellules de stockage (entrepôt couvert)		
Cellule 1 **Cellule 2** **Cellule 3** **Cellule 4** **Cellule 5** **Cellule 6**	2 742m² au sol au maximum. 2 777m² au sol au maximum. 2 777m² au sol au maximum. 2 777m² au sol au maximum. 2 777m² au sol au maximum. 2 903m² au sol au maximum.	**12.40 m au faitage et 13.65m pour les murs coupe-feu REI 120**
Bureaux et locaux sociaux		
Bureaux locaux sociaux	653 + 283m² (deux blocs bureaux)	**Acrotère à 4.45m**
Locaux techniques		
Locaux techniques	**248 m² de local de charge** **240m² pour les autres locaux techniques : local électrique, sprinklage, ...** **Soit au total 488 m² de locaux techniques**	**Acrotère à 6.45m**

3.3 Caractéristiques constructives des locaux

Localisation	Sol	Structure	Couverture
Cellules de stockage contenant les produits relatifs aux produits combustibles relevant de la rubrique 1510, 1530, 1532, 2662, 2663 et 4331	Dalle béton Finition lisse quartzée	Charpente stable au feu à minima 120 min (R120) en béton dans le bâtiment. Poteaux béton stables au feu à minima 120 min (R120) dans le bâtiment. Murs coupe-feu 2h (REI 120) séparant chaque cellule dépassant de 1m au droit du franchissement et de 0.5m en saillie. Murs coupe-feu 2h (REI 120) séparatifs des locaux techniques dépassant de 1m au droit du franchissement de la cellule de stockage Murs coupe-feu 2h (REI 120) séparant les cellules des 2 blocs de bureaux, jusqu'en sous face de toiture de ces derniers. Ecrans thermiques 2h (EI120) en panneaux béton sur toutes les façades et jusqu'à l'acrotère sauf la façade des quais.	Bac de couverture en classe a2s1d0 Isolant thermique de classe a2s1d0 en laine de roche L'ensemble en classe BROOF (t3) Etanchéité multicouche non gouttant
Local de charge	Sol étanche incombustible	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie sur toutes les faces	Matériaux incombustibles a2s1d0 par plancher béton
Local sprinklage	Sol incombustible	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie sur toutes les faces	Matériaux incombustibles a2s1d0 par plancher béton
Local Air comprimé	Sol étanche incombustible	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie sur toutes les faces	Matériaux incombustibles a2s1d0 par plancher béton
Local chaufferie	Sol étanche incombustible	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie sur toutes les faces	Toiture béton par plancher béton
Local transformateur	Sol étanche incombustible	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie sur toutes les faces	Toiture béton par plancher béton
Bureaux et locaux sociaux	Sol carrelé	Murs coupe-feu 2h (REI 120) en maçonnerie en séparation avec le stockage Cloisonnement par plaques de plâtre	Toiture multicouche bac + isolant + étanchéité

3.4 Quais

Le site sera équipé d'environ 22 portes de quais.

3.5 Equipement du site

A. Installations électriques

L'électricité est livrée au niveau du local transformateur du site depuis le réseau 20.000 kV EDF. Le transformateur présentera une puissance de 600 kVA. Les installations électriques feront l'objet des contrôles réglementaires par un organisme agréé.

B. Chaufferie

Il n'y aura pas de chaufferie.

C. Matériel de manutention et local de charge

Pour les batteries électriques**,** le site disposera d'un local de charge des accumulateurs. Ce local sera séparé des cellules de stockage et des autres locaux techniques par des murs coupe-feu 2 heures (REI 120).

La puissance totale maximale du courant utilisée sera de 126kW.

Le local de charge sera construit et exploité conformément aux prescriptions de l'arrêté du 29 mai 2000, notamment en ce qui concerne :

- les distances d'éloignement (supérieures à 5 mètres des limites de propriété)
- les caractéristiques de réaction et résistance au feu du local
- l'évacuation des fumées et gaz de combustion
- la ventilation minimale nécessaire pour éviter tout risque d'atmosphère explosive ou nocive.

Les équipements de manutention feront l'objet des contrôles réglementaires par un organisme agréé.

4 . Mode de fonctionnement de l'activité

Ce bâtiment est destiné à une activité d'entreposage et de logistique et sera destiné dans un premier temps au stockage de produits cosmétiques : lotions, crèmes, sprays, parfums.
L'objectif est de réaliser une préparation des produits au colis.
Dans ce contexte, la cellule 3 et partiellement la cellule 4 pourront être occupées par des zones de process. Le plan de niveau 0 en annexe présente cette configuration.

Cependant, il est également conçu pour accueillir divers produits de grande consommation, généralement emballés en cartons puis filmés sur palettes. Le cas échéant, toutes les cellules de stockage de 1 à 6 pourront abriter des produits relevant des rubriques : 1510, 1530, 1532, 2662, 2663 et 4331 dans la limite des quantités maximales objet de la présente demande.
Le plan de niveau 0 en annexe présente cette configuration alternative.

Le fonctionnement de l'activité s'articulera autour des enchaînements suivants :

- Réceptionner
- Stocker
- Préparer les commandes
- Expédier

Les marchandises sont généralement conditionnées dans des boites de nature diverse (carton, plastique, métal, verre, etc.).
Elles sont stockées et transportées dans des conditionnements dont les formes et les tailles peuvent varier. Néanmoins, elles sont généralement disposées dans des emballages en carton, banderolées d'un film plastique et disposées sur une palette.

Le stockage sera réalisé sur palettiers (racks métalliques) de plusieurs hauteurs (sol + 7 niveaux).

Par ailleurs en fonction du besoin, un convoyeur de colis pourra être installé. Dans ce cas des réservations sont créés au droit du mur séparatif entre cellules. Ces ouvertures seront obturables par des guillotines REI 120, couplées au système de sécurité incendie.

Si l'on considère une configuration optimale de stockage, celui-ci, organisé en racks métalliques dans l'ensemble des cellules, pourra atteindre localement :

- 10,70 m pour les produits 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663 ;
- 5 m pour les produits 4331.

Notons toutefois que pour les modélisations de flux thermiques, c'est un stockage en rack sur 10,7 m de haut constitué de produits 2662 qui a été retenu pour la plus grande cellule. Cette approche est majorante (les palettes 2662 sont les plus pénalisantes en termes d'effets en cas d'incendie). Un premier calcul comparatif a été réalisé afin de déterminer le scenario le plus impactant.